

DINER THEATRE

MALEFICE DU CALICE

TARIF : 28€

Apéritif, entrée, plat et dessert + un verre de vin offert

SALLE KAN AR MOR
SAMEDI 11 MAI 2024
20H00



N°693 du vendredi 3 mai 2024

Le Clédérois
Suivez-nous sur le facebook Mairie de Cléder

Diner-Théâtre

Samedi 11 mai, à 20h00 à la salle Kan Ar Mor, Diner-théâtre « Malefice du calice ».

Tarif : 28€ - Apéro, entrée, plat et dessert + un verre de vin offert.

Le ciboire joyau inestimable de l'église de Cléder a mystérieusement disparu. Un mois après il a tout aussi mystérieusement réapparu. C'est une coupe en or ciselé incrustée de pierres précieuses et datant du XIV^{ème} siècle et donné

à l'église de Cléder par le prieuré d'Auxerre. Bizarrement 3 mois après, l'église est en grands travaux d'embellissement, pourtant le curé est pauvre... L'inspecteur Jean Bonnot va avoir à faire! A bientôt

Offre d'emploi

Les services techniques de Cléder recherchent un agent

d'entretien - CDD 35h du 01/06 au 31/08/24

-Entretien du littoral (entretien des 3 WC publics, vider les corbeilles (une vingtaine), au besoin nettoyage de la plage)

-Entretien du bourg et des locaux sportifs en fonction des besoins

-Manutention et montage de barnums en support du service fêtes et cérémonies

-Aide aux autres services

techniques en cas de besoin.

Permis B exigé, véhicule mis à disposition à la commune
Bonne capacité physique, utilisation des produits d'entretien, habilitation électrique appréciée.
Formation utilisation des produits d'entretien.

Rémunération SMIC + congés payés.

Renseignements
07 56 00 19 40 ou
dst@ville-cleder.fr

Paroisse : horaires des messes

Le dimanche 5 Mai : messe à 9h30 à Cléder

Le dimanche 19 Mai : messe de la Pentecôte à 9h30 à Cléder

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de Commémoration du 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu à 10h45.

Rendez-vous devant la mairie.

Etat Civil



Une pensée pour :

Gilberte GUILLEMET/AUGEARD, décédée le 26 mars

Corentine CADIOU/BELLEC, décédée le 5 avril

Louis FAUJOUR, décédé le 18 avril

Collecte des déchets : modifications

Le mercredi 1er mai étant férié, certaines collectes des déchets seront décalées de 24h. Votre conteneur (ordures ménagères ou recyclables) sera collecté le lendemain du jour habituel de ramassage dans votre quartier.

Toutes les collectes « cartons » et « ordures ménagères » des professionnels sont décalées au samedi.

Les horaires de collecte des cartons pouvant être modifiés, il est fortement recommandé de sortir les conteneurs la veille.

En raison des deux jours fériés consécutifs du 8 et 9 mai, toutes les collectes des déchets, ayant habituellement lieu le jeudi, ne pourront être assurées sur le territoire. Haut-Léon Communauté a donc privilégié le maintien de la collecte des ordures ménagères.

Les tournées ordures ménagères (bacs bordaux) à Cléder, seront effectuées le vendredi 10 mai à la place du mercredi 8 ou jeudi 9 mai.

Les services communaux vous remercient pour votre compréhension.

Le lundi de Pentecôte (20 mai) étant férié, toutes les collectes des déchets (particuliers et professionnels), du 20 au 24 mai, seront décalées de 24h.

Votre conteneur (ordures ménagères ou recyclables) sera collecté le lendemain du jour habituel de ramassage dans votre quartier. Les collectes « cartons » et « ordures ménagères » des professionnels sont décalées au samedi.

Rappel :

Les calendriers de collecte alternée sont téléchargeables sur www.hautleoncommunaute.bzh
Les déchetteries du territoire seront fermées les jours fériés.

Haut-Léon Communauté
Service gestion des déchets
Ty Korn

29250 PLOUGOULM

Tél. : 0800.220.574

ambassadeur.dechets@hlc.bzh

hlc.bzh

Informations pratiques

Mairie : 02 98 69 40 09 (ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - fermeture à 16h30 le vendredi - samedi matin de 9h00 à 12h00)

mairie@ville-cleder.fr

Services techniques : 02 98 69 42 69

Maison des Associations : 02 98 69 32 95

Police Municipale : 02 98 69 36 27

Bibliothèque : 02 98 19 57 66 (ouverte le mardi et jeudi: 16h30-19h00, Mercredi: 10h-12h et 14h-17h, le Vendredi/samedi: 10h-12h)

Haut Léon Communauté : 02 98 69 10 44

Maison France Services : 02 98 69 44 54

Office du tourisme : 02 98 69 43 01

Service Environnement : 0 800 220 574

Déchetterie de Kergoal : 02 98 19 54 67 (ouverte le lundi de 13h30 à 17h15 et du mardi au samedi, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h45)

Assistante sociale : 02 98 68 11 46

C.L.I.C : 02 98 63 00 19

Secours catholique : 06 38 64 63 26

ALDS (aide et soin à domicile) : 02 98 69 49 60

contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestioal : 02 98 69 45 08

Centre médical : 02 98 69 01 02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet INIZAN, GRALL, CAROFF, BERNARD : 02.98.69.45.09

- Cabinet TANGUY : 06.95.64.53.65

- Cabinet CREACH : 06.33.85.69.97

Kinésithérapeutes :

- Cabinet MENEZ : 02 98 19 57 71

- Cabinet LE ROY : 02 98 69 41 24

- Cabinet TREMELET : 02 98 69 49 92

Permanence des élus (sur rendez-vous au 02 98 69 40 09)

Finances-Economie

Roger GUILLOU, le mardi matin

Affaire Sociales-Solidarité

Nadine PLUCHON, le vendredi matin de 10h à 12h

Travaux-Sécurité

Eric LE DUFF

Enfance-Jeunesse

Marlène ILHEU,

le jeudi de 15h à 17h

Environnement-Mer-tourisme

Grégory HELLIO, le samedi matin

Vie Locale Rachel BOUTOUILLER, le vendredi de 14h à 16h ou le samedi matin de 10h30 à 12h

Sports Olivier LE BIHAN, le samedi matin

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Haut-Léon Communauté lance sa première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !

Afin d'améliorer le parc de logements et de participer à la revitalisation des bourgs et des centres-villes, Haut-Léon Communauté lance une première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur la période 2024-2028, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Finistère.

Cette OPAH vise à favoriser les travaux d'amélioration de la performance thermique des logements, la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, l'amélioration et le développement du parc locatif privé, l'accompagnement des copropriétés.

La convention signée avec l'ANAH et le Conseil Départemental du Finistère en décembre 2023 permet ainsi de mobiliser des aides conséquentes pour les particuliers. Sur les 5 ans de l'opération, les budgets mobilisés sont les suivants :

- 4,6 millions d'euros de l'ANAH,
- 413 000€ du Conseil Départemental,
- 772 000€ de Haut-Léon Communauté,
- 180 000€ des communes concernées par le secteur d'intervention renforcée.

Par ailleurs, l'ANAH aide également la collectivité dans le déploiement du suivi et de l'animation de l'OPAH.

Pour réaliser l'objectif de réhabilitation de 104 logements par an, Haut-Léon Communauté mobilise un réseau de professionnels permettant d'accompagner les propriétaires privés dans leurs démarches de réhabilitation des logements qu'ils occupent ou proposent en location. Cet accompagnement permet d'apporter conseils techniques, administratifs et financiers aux propriétaires.

Le service Habitat répond, sur rendez-vous, aux premières questions et oriente les propriétaires vers les partenaires de la collectivité :

- HEOL pour les évaluations énergétiques,
- Ergothérapeutes pour les dossiers d'adaptation,
- Cabinet Citémétrie pour les dossiers d'habitat très dégradé et les copropriétés...

Les propriétaires répondant aux critères de ressources de l'ANAH sont ainsi accompagnés gratuitement dans le montage des dossiers de demandes d'aides financières.

Quelles aides dans les secteurs d'intervention renforcée ?

Afin de permettre la création de logements locatifs conventionnés dans les centralités, six secteurs d'intervention renforcée ont été définis sur les centres de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Cléder, Plouescat, Plouénan et Plounevez-Lochrist.

Des aides communales viendront compléter celles de Haut-Léon Communauté, à destination des propriétaires bailleurs, afin de favoriser la réhabilitation des bâtiments vacants ou dégradés, la transformation d'usage de locaux vacants et la mobilisation de logements vacants au-dessus des commerces.

CONTACT Haut-Léon Communauté - Service Habitat
02 98 29 33 04 habitat@hlc.bzh
www.hautleoncommunaute.bzh

Bulletin mensuel de la ville de Cléder
Directeur de publication : Jean-Noël EDERN
Réalisation : Mairie de Cléder - 1000 exemplaires



Samedi 1er juin, les Jeunes Agriculteurs du Canton de Plouzévéde/Plouescat organisent leur traditionnelle « **FULL MOON** » à l'Espace 2000 de Cléder. Cochon grillé, buvette, bal populaire et feu d'artifice.

Stages de natation

La commune de Cléder organisera cet été des stages de natation pour débutants en juillet et en août, pour les enfants nés entre 2012 et 2018. Ils se dérouleront dans le bassin mobile installé en salle 2. Bassin de 10m*5m pour une profondeur d'1m30, chauffé à 29°.

Les séances seront encadrées du lundi au vendredi, par Benoît Coquin "OFFIT COACHING" selon le rythme suivant:

- 11h00 à 11h30 séance débutants, capacité de 8 enfants
- 11h35 à 12h05 séance débutants, capacité de 8 enfants
- 12h10 à 12h40 séance apprentissage, capacité de 10 enfants
- tarif de 40€ les 5 séances à régler par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèces

Les stages se dérouleront sur les semaines suivantes:

- semaine 28 du 8 au 12 juillet inclus
- du 15 au 19 juillet inclus.
- du 22 au 26 juillet inclus.
- du 29 juillet au 2 août inclus.
- du 5 au 9 août inclus.
- du 12 au 17 août inclus (attention, pas de séance le 15/08 mais séance le samedi 17/08 aux mêmes heures en remplacement).
- du 19 au 23 août inclus. (attention, si cette période n'est pas suffisamment remplis au 30 juin, nous nous réservons le droit de les annuler, ce qui engendrerait le remboursement des stages déjà réglés).

Les inscriptions seront définitivement validées à réception du règlement du stage par chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces.

Pour tout renseignements, contactez Johann DUBOIS

au 06 86 56 51 89
ou sport@cléder.fr.

La Malle aux vêtements : boutique solidaire

Les bénévoles du Secours Catholique ont mis en place les vêtements de printemps-été : ouverture tous les samedis matins, de 9 h 30 à 11 h 30, à l'Espace Glenmor (au-dessus de l'office notarial) à Cléder.

Elle vous propose des vêtements de seconde main, propres et en très bon état, de 0 à 14 ans, des chaussures et du matériel de puériculture. Ouvert à tous.

Pour tout contact: 06 38 64 63 26

Application SURICATE

L'application Suricate, "tous sentinelle des sports de nature" sert à signaler les problèmes rencontrés lors de vos sorties (problème de balisage, chute d'arbre, érosion...)

Elle permet de géolocaliser précisément le problème rencontré sur un fond de carte IGN ou une photo aérienne pour une prise en charge des signalements plus facile à traiter.

En sillonnant le territoire à longueur d'année nous pouvons aider les gestionnaires d'espaces en les informant des problèmes existants. Quels que soient notre activité et notre niveau de pratique, Suricate s'adresse à nous tous et toutes.

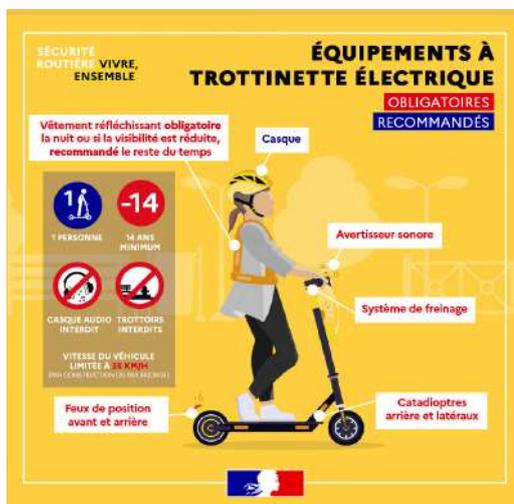
Ensemble, préservons la qualité de nos sites, de nos espaces, de nos spots. Rejoignez la communauté des Sentinelles des sports de nature !

L'application Suricate est disponible sur App Store et Google Play.

Entretien des accotements

La campagne d'entretien des accotements et talus a débuté. Merci de bien vouloir dégager les obstacles (pierres, branches, fils...) afin de ne pas entraver l'opération.

Pensez aussi à matérialiser de façon bien visible les bouches d'arrosage, plantations... pour éviter les accidents.



Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon l'EDPM doit être tenu à la

main.

- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Gérer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.

Animé par l'autrice Emmanuelle Godec Prigent

BIBLIOTHÈQUE Cléder

Atelier d'Écriture

Les Jeudis d'Avril à Juillet
18h00 à 19h30

En avril, l'Atelier Lever l'encre est de retour. Le printemps c'est joli... pour écrire...

GRATUIT sur réservation

Tél : 02.98.19.57.66 // mail : bibliotheque@cléder.fr

DINER THEATRE

MALEFICE DU CALICE

SALLE KAN AR MOR
SAMEDI 11 MAI 2024 - 20H00

TARIF : 28€
Apéritif, entrée, plat et dessert + un verre de vin offert

Réservations au 02.98.69.32.95 ou 06.08.24.34.04
mail : maison-associations@cléder.fr

A Cléder
Passez un été serein !!!

Stages de Natation

Ouvert aux enfants nés entre 2012 et 2018

2 niveaux : débutant et apprentissage

40 €
5 Séances

Du Lundi au Vendredi
4 stages entre 11h00 et 12h45
Quand : semaine 28 à 34

Salle Omnisport n°2
Stage encadré par Benoît COQUIN

Inscriptions scanner le QRcode
Tél : 06.86.56.51.89 sport@cléder.fr

Haut-Léon Communauté

ÉDITION 2024

MAI à vélo

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO... POUR LA VIE.

ÉTABLISSEMENTS SOOLAIRES • ENTREPRISES • ASSOCIATIONS CONTRIBUEZ AU CHALLENGE D'ACTIVITÉ

WWW.HAUTLEONCOMMUNAUTE.BZH

Haut-Léon Communauté

OPAH 2024 / 2028

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX RÉHABILITER ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE ET ADAPTER VOTRE LOGEMENT

Agence nationale de l'habitat, Département Finistère, CITE MÉTRIC, heol

ÉCOLE SAINT-JOSEPH COLLEGE ND D'ESPERANCE CLEDER

KERMESSE

à partir de 14h au collège
Défilé à 13h30

DIMANCHE

19 mai

Tombola, Stand de fleurs, Stand surprises, Crêpes, Café, Gâteaux...

Collège N.D. d'ESPERANCE ENSEMBLE SCOLAIRE LE KREISKER Organisation par les APEL

Championnat DU FINISTERE Wing & windfoil

CDV FF Voile Finistère

12 MAI 2024

Plage des amiets CLEDER

en.cledier@gmail.com

ALDS

PERSONNES ÂGÉES & HANDICAPS

JOBS D'ETE
JOBS ETUDIANT

NOUS RECRUTONS DES AIDES A DOMICILE POUR JUILLET/AOUT

02-98-69-49-60
contact@alds.una29.fr